

PLU de Le Biot

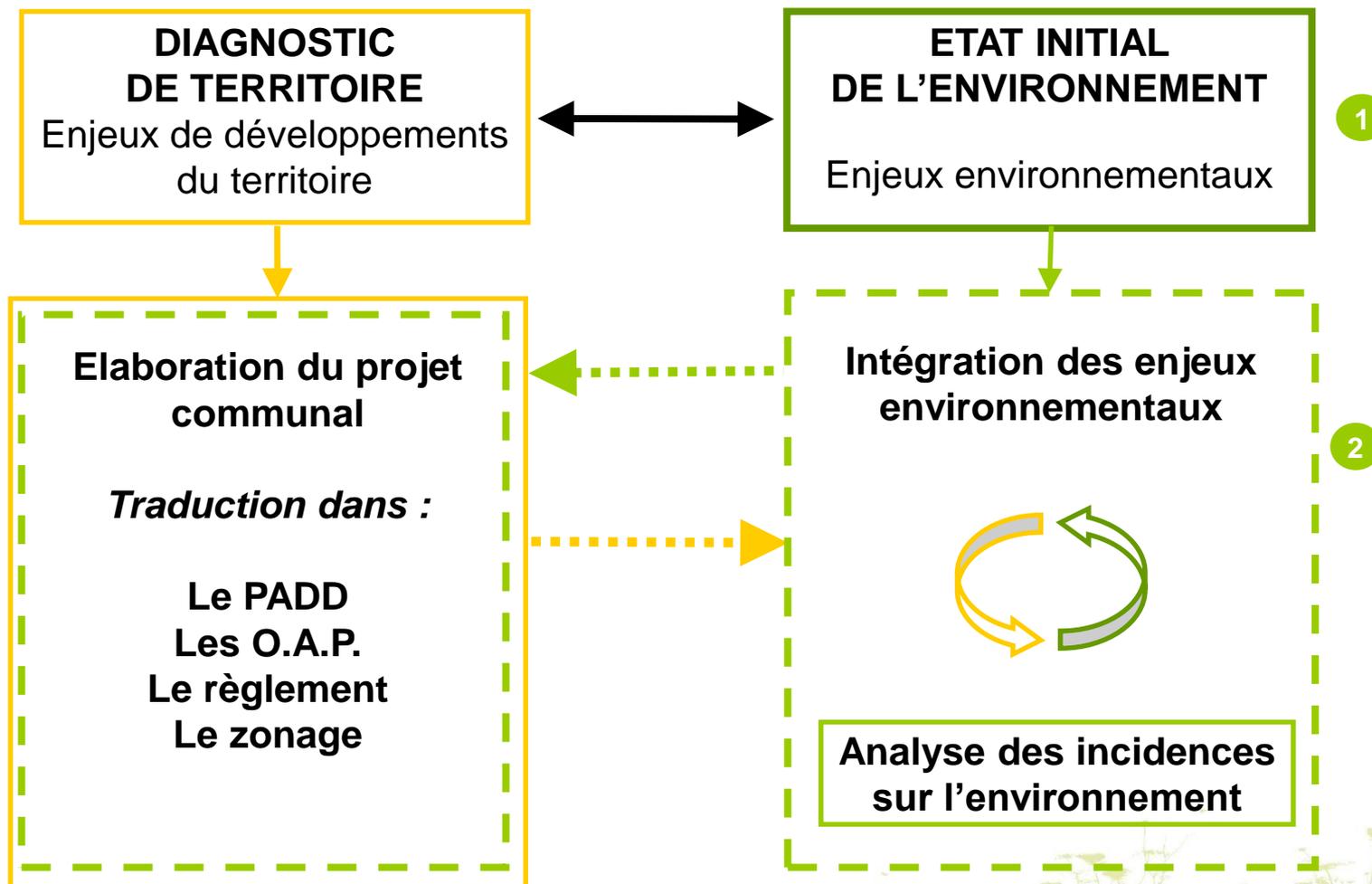


Etat initial de
l'environnement

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT



La démarche d'assistance environnementale



La démarche d'assistance environnementale

➔ L'état des lieux sur neuf thématiques environnementales :

Analyse à partir des données d'inventaires et des études existantes.

Repérage de terrain.

Consultation des personnes ressources.

- ▶ Le patrimoine naturel : biodiversité, dynamique écologique
- ▶ Le paysage : paysage hérité, perçu et vécu, le patrimoine
- ▶ L'eau : ressources et qualité
- ▶ Les sols : les sols pollués, les matériaux de construction
- ▶ L'air : qualité et rejets
- ▶ L'énergie : consommations, ressources énergétiques locales (énergies renouvelables)
- ▶ Les déchets : collecte, quantités, flux, traitements, stockage, valorisation/recyclage
- ▶ Le bruit : nuisances sonores des infrastructures routières
- ▶ Les risques : naturels et industriels, transport de matières dangereuses

BIODIVERSITE ET DYNAMIQUE ECOLOGIQUE



Le patrimoine naturel reconnu

➔ Des zones d'inventaire :

▶ 1 ZNIEFF de type II :

Grands ensembles naturels riches, peu modifiés, ou offrant des potentialités biologiques importantes.

- « Mont Ouzon » (n°7410).

▶ 1 ZNIEFF de type I :

Secteurs de superficies en général limitées, définis par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional.

- « Mont Ouzon et son prolongement méridional » (n°74100001).

➔ Des zones d'inventaire :

▶ 18 zones humides avec de nombreux types de milieux différents recensés :

- Prairies à Scirpe des bois,
- Bas-marais alcalins,
- Roselières,
- Formations à Grandes Laïches (Magnocariçaies),
- Groupement à Reine des prés,
- ...

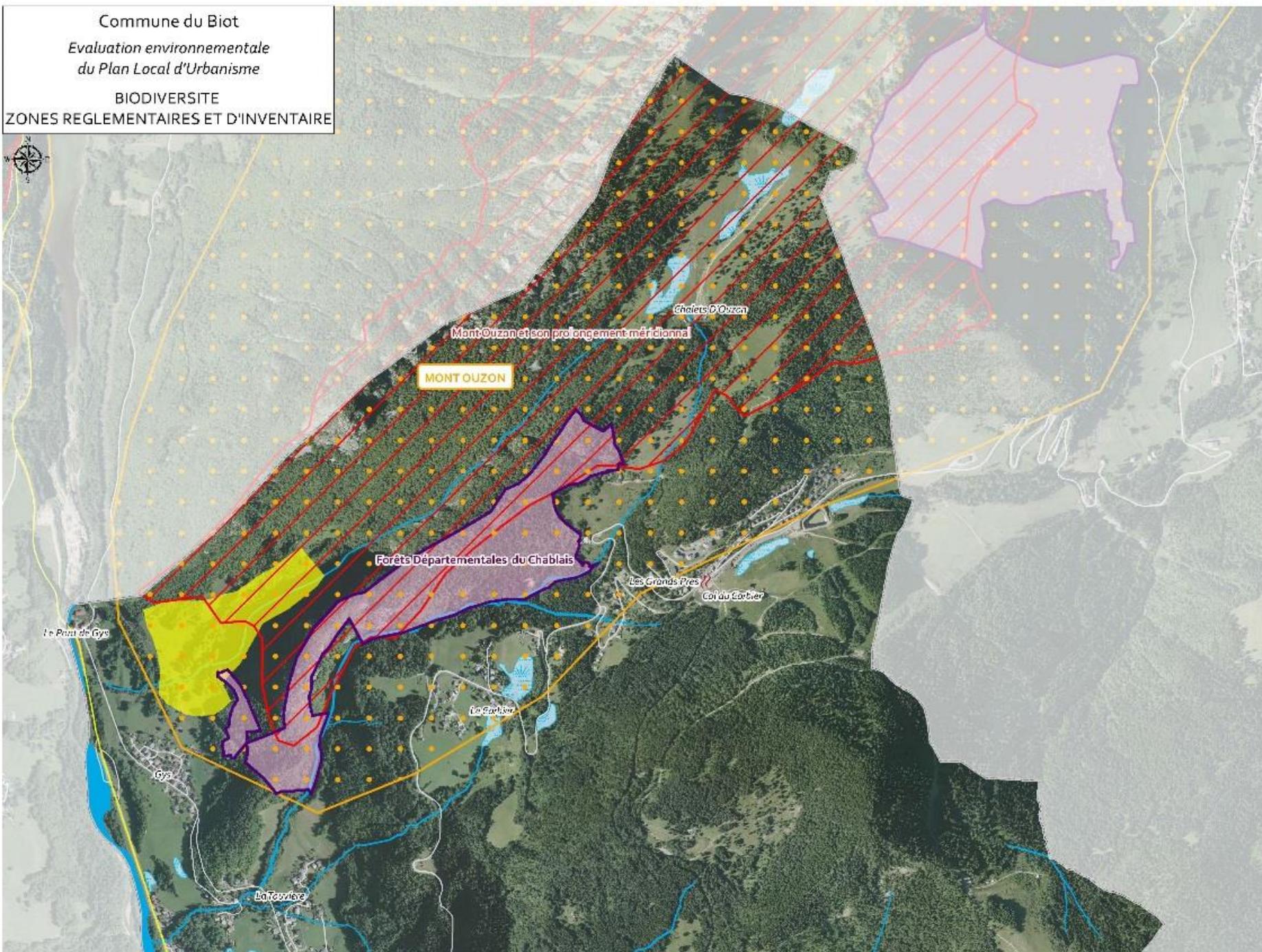
▶ 2 zones de pelouses sèches.

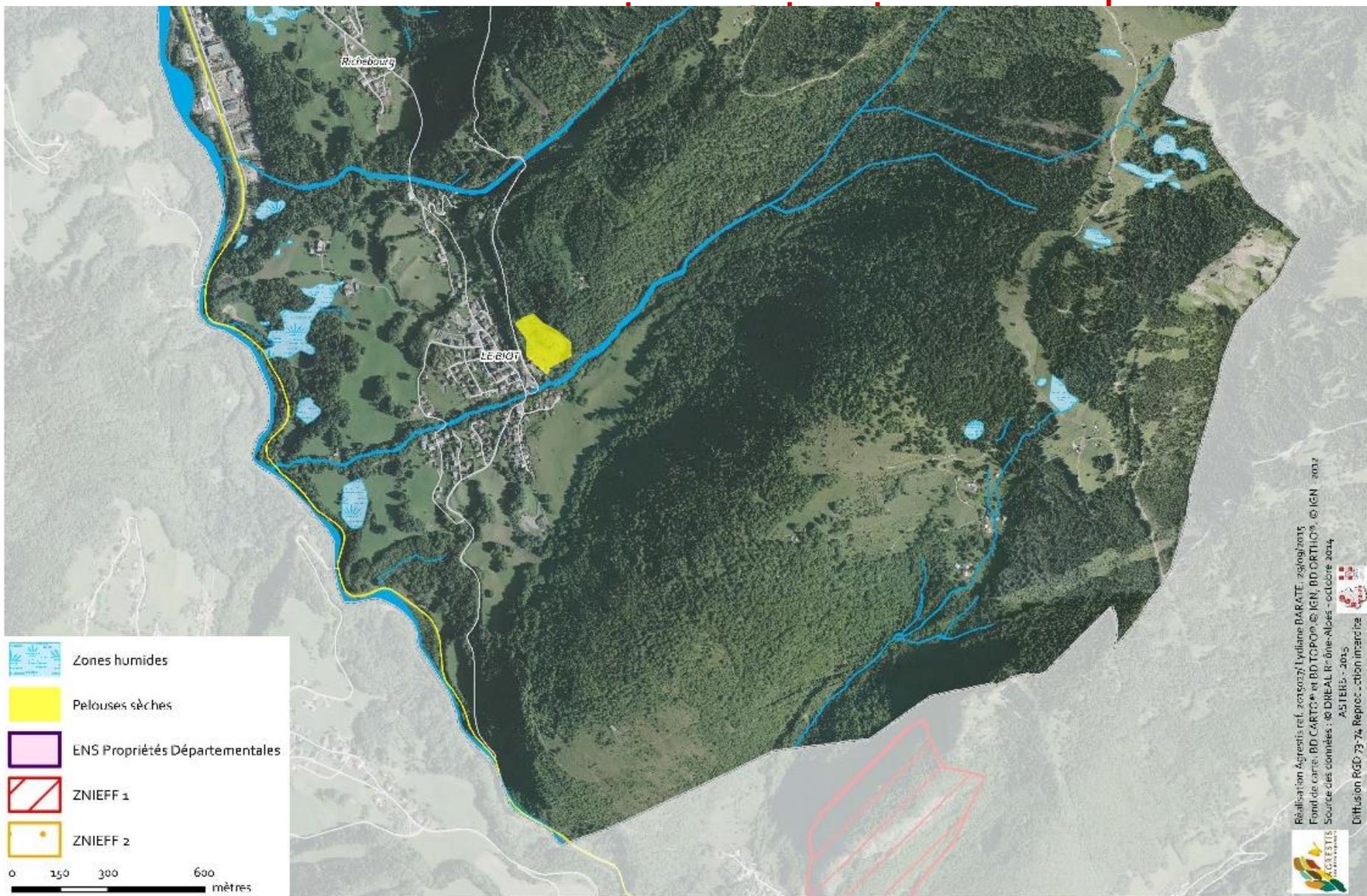
Commune du Biot

Evaluation environnementale
du Plan Local d'Urbanisme

BIODIVERSITE

ZONES REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRE



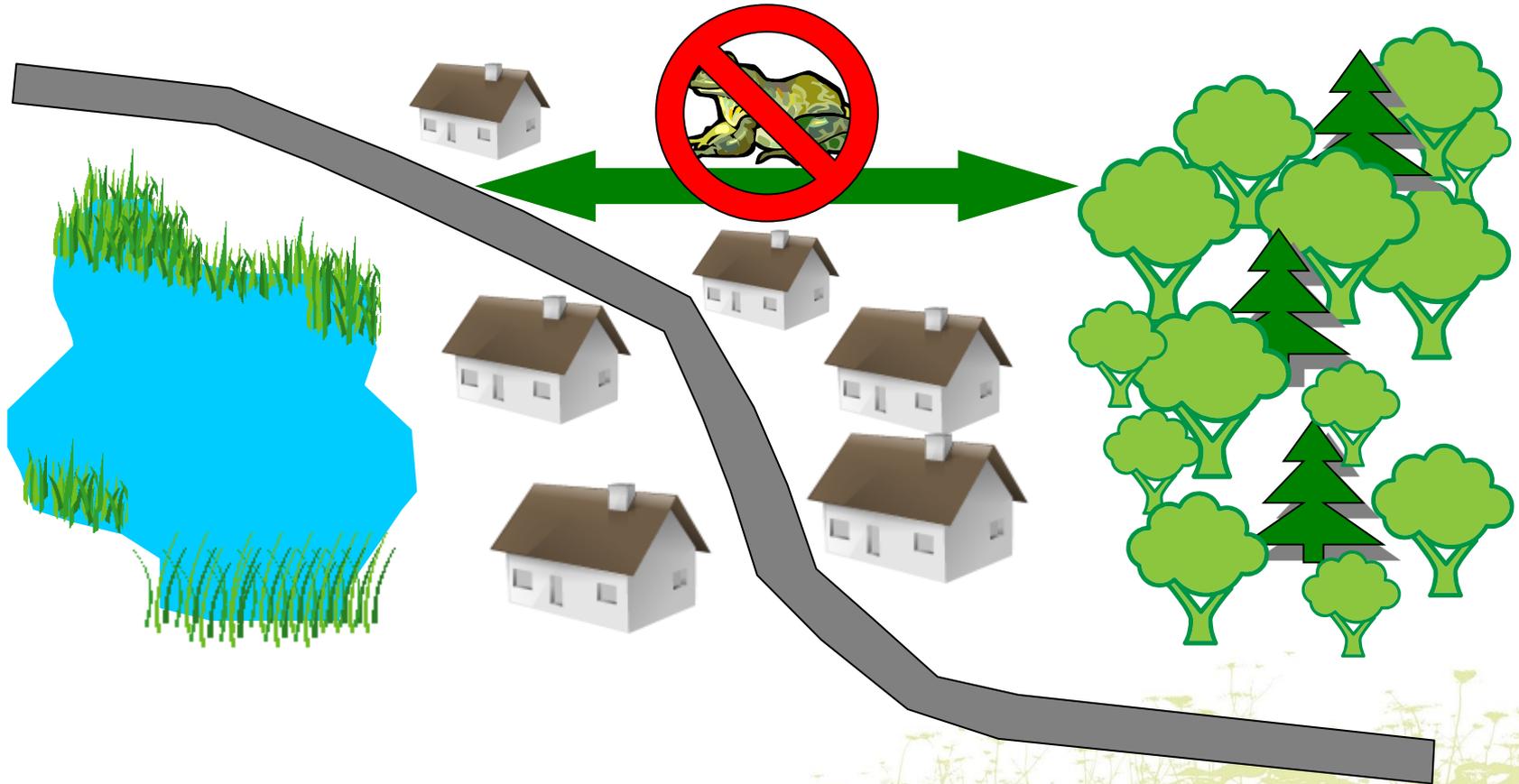


Réalisation Agrestis ref. 2024027, Lydiane PARATE, 29/09/2025
 Fond de carte: BD CARTO® et BD TOPO® © IGN, BD CORTHO® © IGN - 2022
 Source des données : © DREAL Irlande-Morbis - octobre 2024
 ASTERS - 2015
 Diffusion RGD-73-74. Reproduction interdite

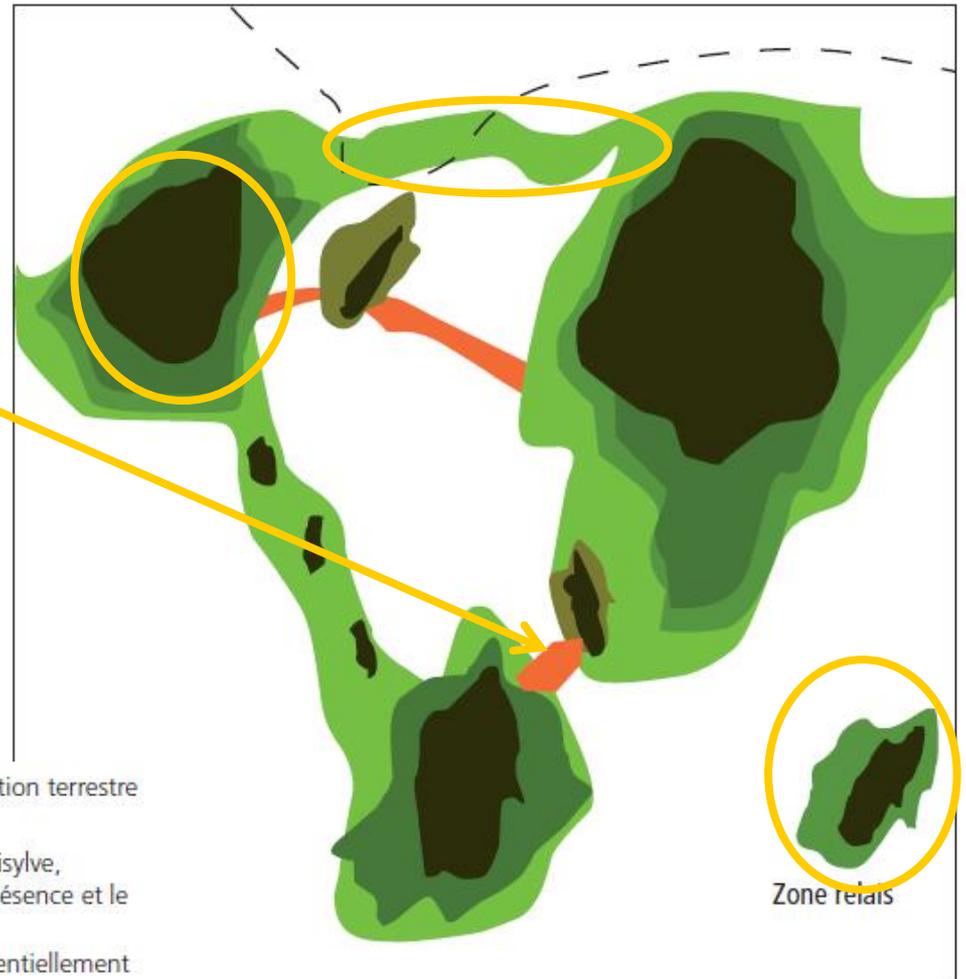
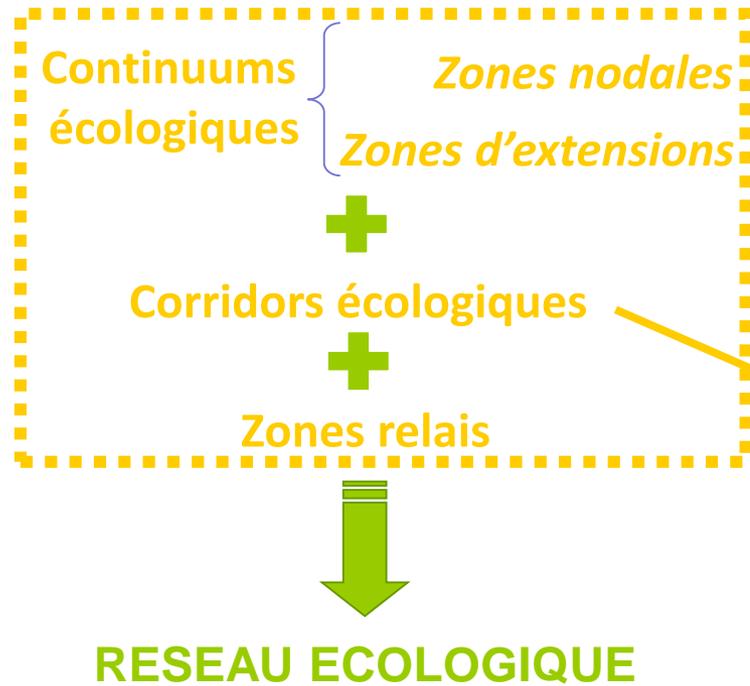


Dynamique écologique, quelques fondamentaux

- Pas de biodiversité sans dynamique écologique.
→ érosion de la biodiversité.



Dynamique écologique, quelques fondamentaux



- Zone nodale : milieu naturel de bonne qualité et source de population terrestre (boisement)
- ▬ Zones d'extension: espaces hiérarchisés du plus favorable (haie, ripisylve, prairie...) au moins favorable (culture extensive) permettant la présence et le déplacement d'espèces
- Zone relais : zones *a priori* non accessibles pour la faune mais potentiellement intéressantes

Corridors biologiques

Dynamique écologique

➔ Le réseau écologique communal

Commune du Biot
Évaluation environnementale
du Plan Local d'Urbanisme

BIODIVERSITÉ
DYNAMIQUE ÉCOLOGIQUE



La Roche-Beaucourt

L'Épave

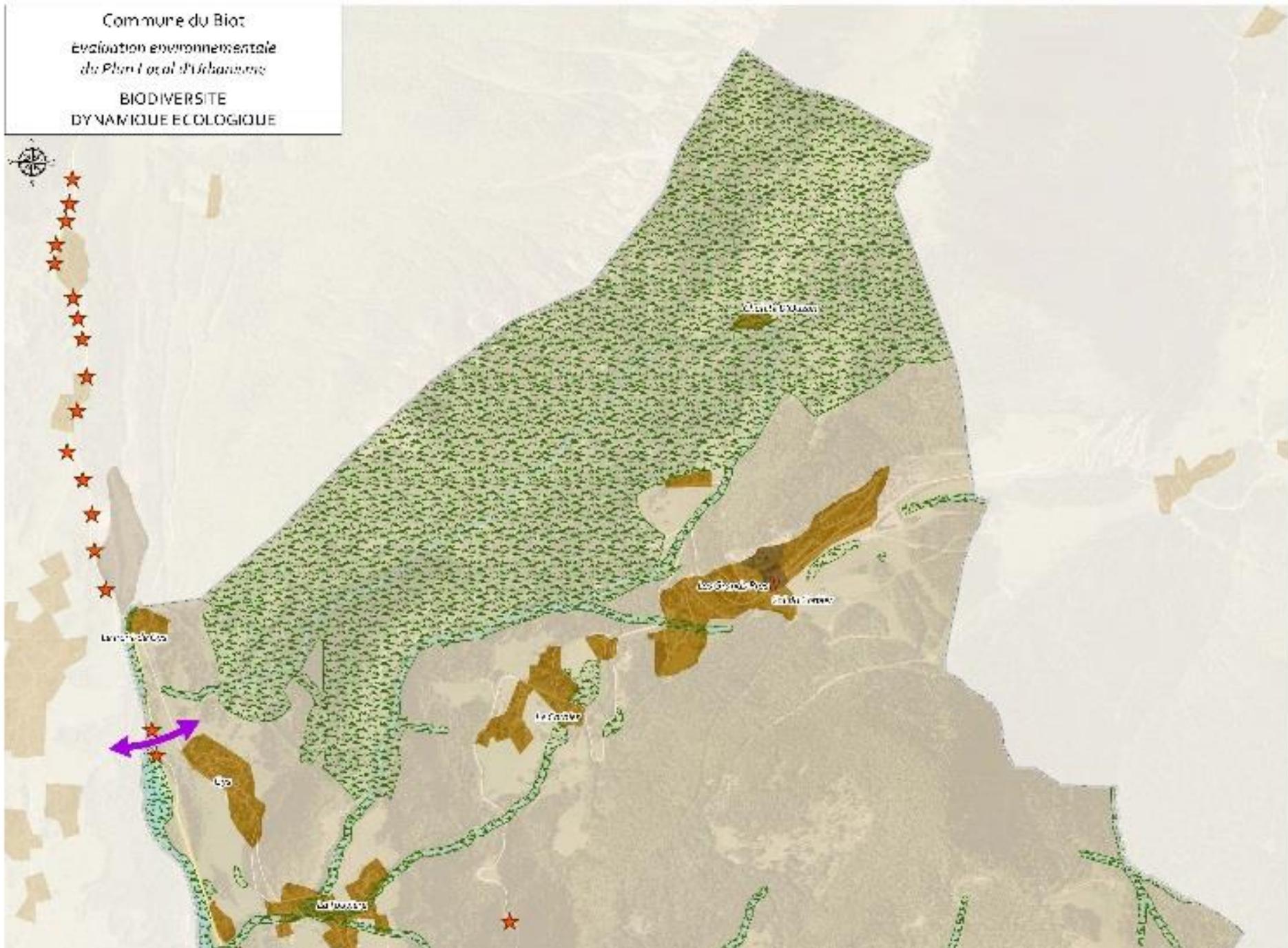
La Tourette

Le Fosse

Les Grands Prés

St-Martin

Clair-Eclair



Le patrimoine naturel reconnu

- ➔ L'ensemble du territoire communal est recouvert par des milieux naturels, principalement dominés par des boisements.

On retrouve aussi des réservoirs de biodiversité...

- ▶ ZNIEFF de type 1, zones humides et pelouses sèches.

- ➔ ...qui forment des continuums écologiques fonctionnels :

- ▶ Des continuums des milieux forestiers, agricoles, de cours d'eau et des zones humides...
- ▶ ... qui sont perméables et qui permettent le déplacement de la faune sur la quasi-totalité du territoire communal.

- ➔ 1 obstacle principal :

- ▶ La RD 902 (à fort trafic routier en période touristique).

- ➔ Des dérangements de la faune possibles :

- ▶ Sur certaines remontées mécaniques ou pistes de ski et à certaines périodes de l'année, notamment pour le tétras-lyre.

Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">➔ Des réservoirs de biodiversité reconnus.➔ Un territoire en majeure partie naturelle.➔ Des continuums de milieux naturels fonctionnels et perméables aux espèces, permettant ainsi leur déplacement sur la majeure partie de la commune.	<ul style="list-style-type: none">➔ La présence de quelques obstacles aux déplacements.➔ La fréquentation touristique de certains espaces naturels sensibles qui peuvent déranger la faune (été et hiver).

- ➔ Les espaces naturels riches en biodiversité et leur espèces associées.
- ➔ La dynamique fonctionnelle des espaces naturels.
- ➔ La perméabilité de la RD902.

EAU

Le réseau hydrographique

- ➔ Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE Bassin Rhône Méditerranée) 2009-2015 :
 - ▶ Des mesures à mettre en place pour les Dranses :
 - Mettre en place un dispositif de gestion concertée,
 - Elaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de gestion des eaux pluviales,
 - Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zone agricole.
 - Etablir un plan de restauration et de gestion physique du cours d'eau
 - Mettre en oeuvre des modalités de gestion des ouvrages perturbant le transport solide et réaliser un programme de recharge sédimentaire
 - Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison

- ➔ Le SDAGE 2016-2021 est actuellement en cours d'élaboration.

Le réseau hydrographique

- ➔ Un contrat de bassin versant des Dranses et de l'Est Lémanique en cours d'élaboration :
 - ▶ Porté par le SIAC
 - ▶ 4 études à mettre en œuvre pour constituer le dossier définitif :
 - Étude quantitative de la ressource en eau
 - Étude multifonctionnelle des cours d'eau
 - Étude de caractérisation de l'état des eaux et évaluation des pressions polluantes
 - Schéma global de valorisation des paysages et des milieux naturels
 - Bilan quantitatif de la ressource.
 - ▶ ... qui permettront d'établir un programme d'actions



Le réseau hydrographique

- ➔ Commune rattachée à une masse eau souterraine de bonne qualité chimique et quantitative selon le SDAGE:
 - ▶ Domaine plissé du Chablais et Faucigny (FR_DG_408).

- ➔ Le réseau hydrographique de la commune est composé d'un cours d'eau pour lequel des données de qualité sont disponibles...
 - ▶ La Dranse de Morzine :
 - Selon le SDAGE :
 - Etat écologique bon.
 - Etat chimique mauvais.
 - Selon les mesures faites par l'Agence de l'eau en 2012 :
 - Qualité de bonne à très bonne pour les différentes analyses : invertébrés, microalgues, oxygène, nitrate/phosphate, acidité.

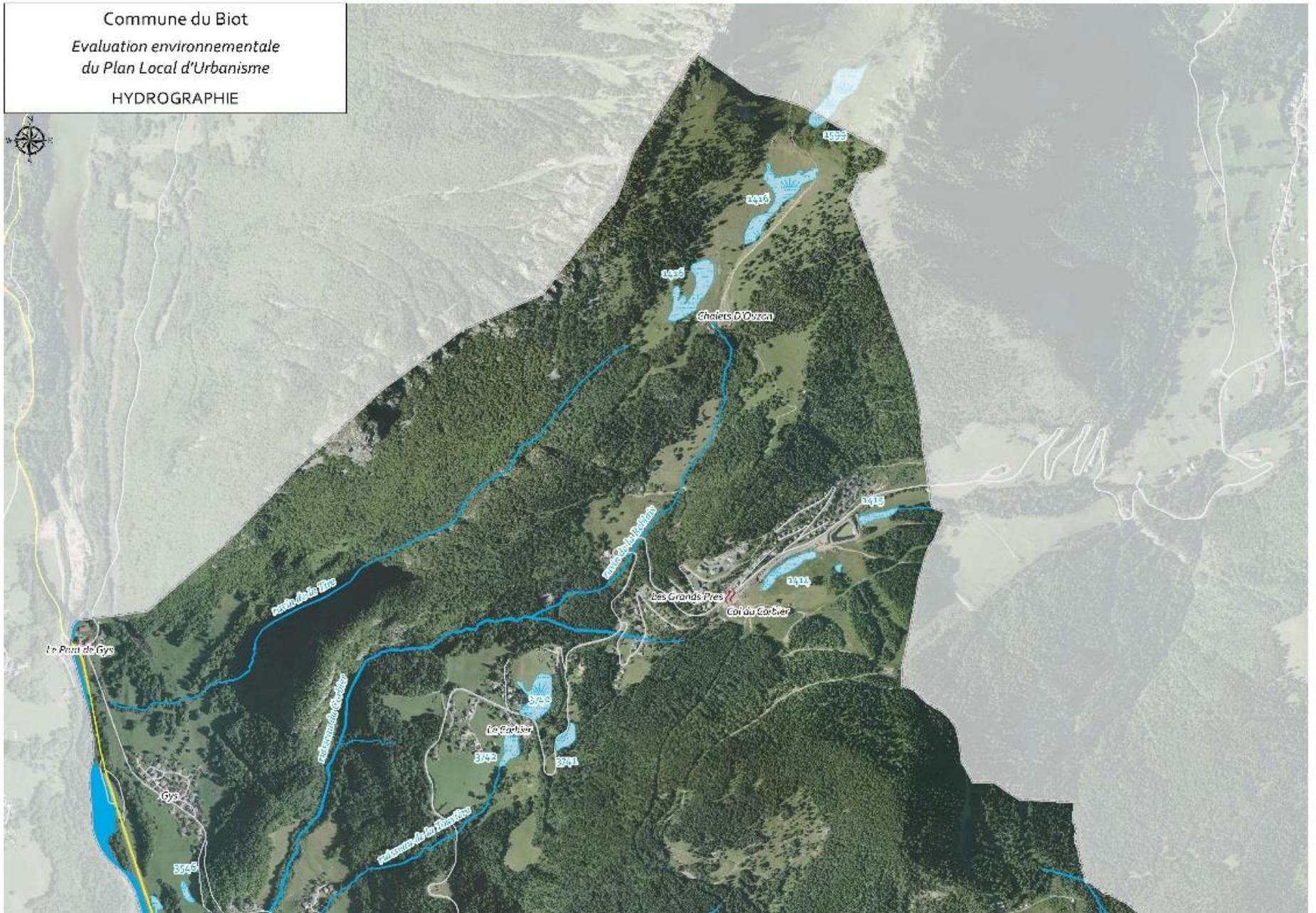
Le réseau hydrographique

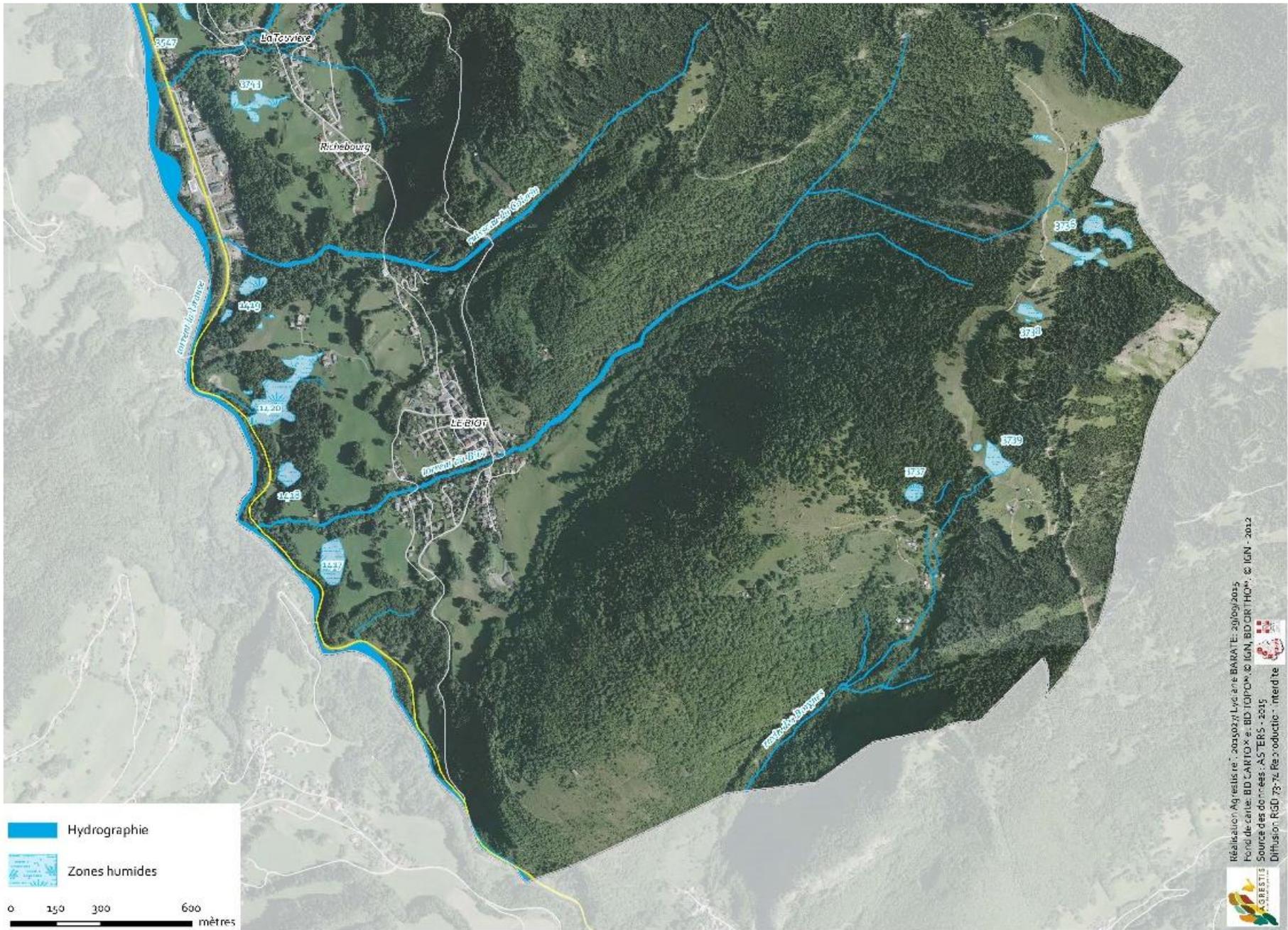
- ➔ ... et des ruisseaux et torrents dont la qualité n'est pas mesurée :
- ▶ Ruisseau de la Reblais,
 - ▶ Ruisseau de la Tire,
 - ▶ Ruisseau du Biot.

Le réseau hydrographique

➔ Le réseau hydrographique communal

Commune du Biot
Evaluation environnementale
du Plan Local d'Urbanisme
HYDROGRAPHIE





Hydrographie

Zones humides

0 150 300 600 mètres



L'alimentation en eau potable et assainissement

⇒ *Reprise dans le RP des éléments du cabinet
Nicot*

Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">➔ Bonne qualité de la Dranse.➔ Des outils de gestion.➔ Un réseau hydrologique bien développé.➔ Un bilan ressources/besoin excédentaire pour l'AEP.➔ Bon rendement du réseau d'adduction.➔ 2 STEP sur le territoire communal et qui supportent les eaux usées produites.	<ul style="list-style-type: none">➔ 11,5% des habitations en ANC (pour le moment) dont un grand nombre est non conforme.

- ➔ L'équilibre entre le développement communal et les ressources disponibles (AEP et capacités d'assainissement).

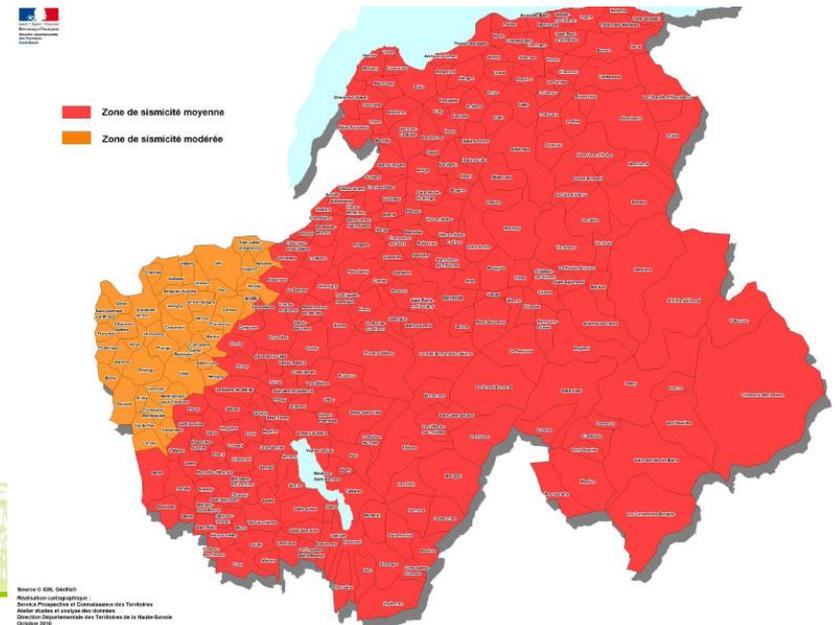
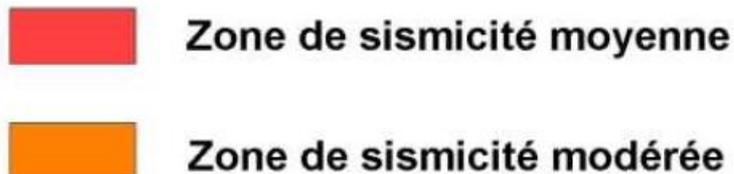
GESTION DES DECHETS

⇒ *Reprise dans le RP des éléments du cabinet
Nicot*

RISQUES

Risques naturels et technologiques

- ➔ La commune n'est pas dotée d'un PPR naturel.
- ➔ Elle n'est pas dotée d'un PPR technologique.
- ➔ Une carte des aléas :
 - ▶ Avalanches,
 - ▶ Glissement de terrain,
 - ▶ Chutes de pierres/blocs,
 - ▶ Manifestations torrentielles,
 - ▶ Zones humides,
 - ▶ Ravinement et ruissellement sur versant.
- ➔ Un dossier communal synthétique (DCS) pour informer les habitants.
- ➔ Le Biot se trouve dans une zone de « **sismicité modérée** » (niveau 3).



Ris

Exemple : **G3**

Degré d'aléas

-  Aléa fort (3)
-  Aléa moyen (2)
-  Aléa faible (1)
-  Aléa nul (0)

Type de phénomène :

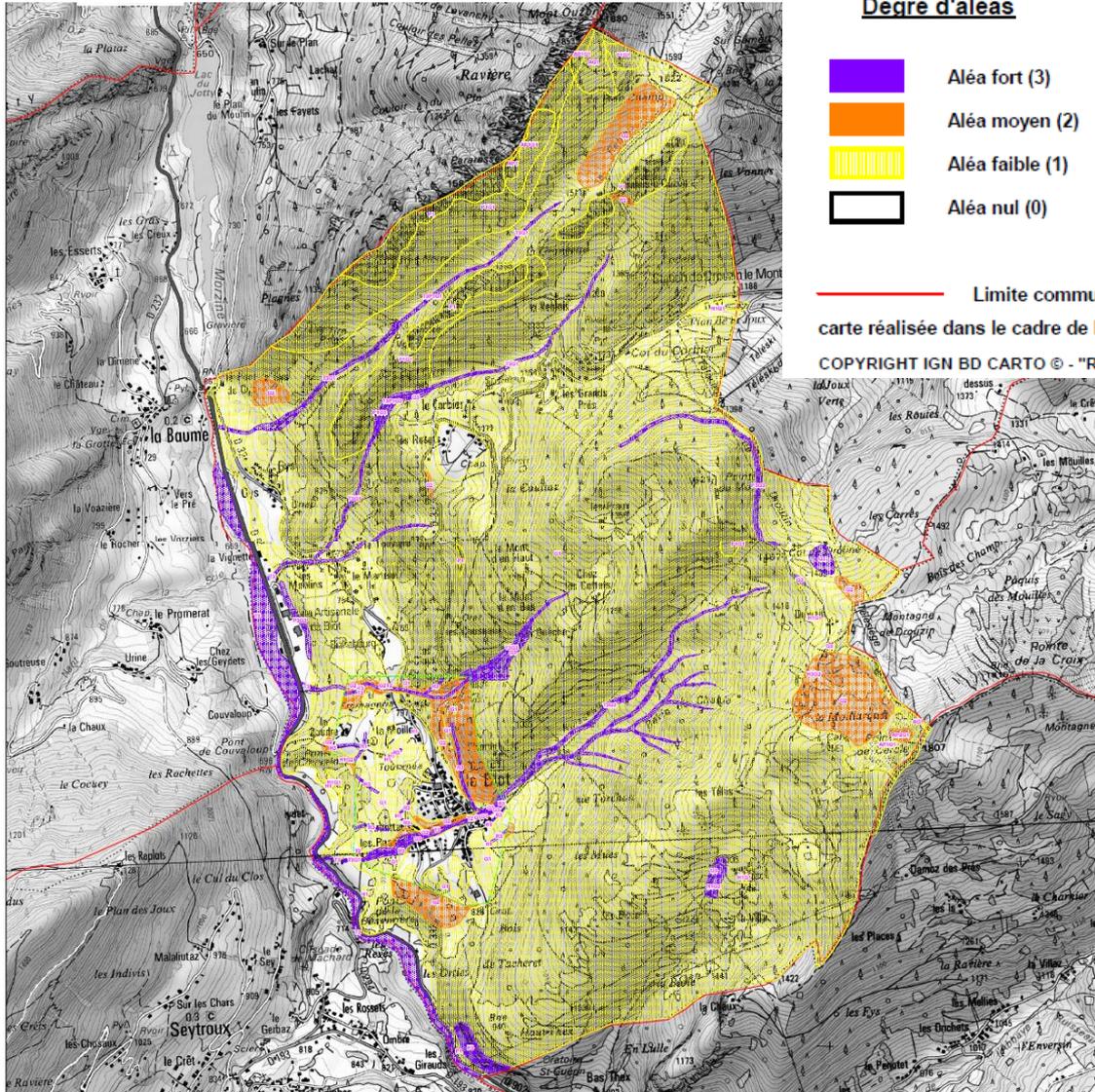
- A** Avalanche
- G** Glissement de terrain, fluage
- P** Chutes de pierres, blocs
- T** Manifestations torrentielles
- H** Zone humide
- R** Ravinement et ruissellement sur versant

Degré d'aléas :

- 3
- 2 (voir définition ci-contre)
- 1
- 0

 Limite communale

carte réalisée dans le cadre de l'élaboration du dossier communal synthétique notifié par le préfet le 11/06/2003
COPYRIGHT IGN BD CARTO © - "Reproduction interdite"



Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>➔ Les aléas présents sur la commune sont connus et localisés.</p>	<p>➔ ... Mais des aléas qui concernent la majeure partie du territoire et qui de fait restreignent les possibilités d'urbanisation.</p>

- ➔ La prise en compte de l'ensemble des risques naturels dans l'aménagement communal afin de :
 - ▶ Ne pas aggraver les risques existants.
 - ▶ Limiter la vulnérabilité des aménagements nouveaux.
- ➔ La gestion forestière : rôle de protection contre les risques de ravinement, instabilité de versant, avalanches et chute de blocs.
- ➔ Les espaces de liberté des cours d'eau et la fonction hydraulique des zones humides : rôle de tampon lors de forts épisodes pluvieux et de la fonte des neiges.

SOLS ET SOUS-SOLS

Sols et sous-sols

- ➔ Aucun site potentiellement pollué ou ayant subi une dégradation de la qualité des sols (données BASOL).
- ➔ Aucun ancien site industriel et activité de service (données BASIAS).
- ➔ Pas d'exploitation de carrière sur la commune.
 - ▶ Au niveau du SCoT, le bilan production/besoin est équilibré.
 - ▶ Un site exploité à la Baume par la société de dragage de la Haute-Durance.
- ➔ Sols agricoles :
 - ▶ Au niveau de la vallée d'Aulps, la pression organique est moyenne. Les épandages sont raisonnés, la situation est relativement équilibrée entre les épandages et les besoins des sols.

Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">➤ Un bilan besoin/production équilibré (SCoT).➤ Pas de sols pollués	

- Les enjeux :
 - ▶ La préservation des sols de toute pollution.
 - ▶ Le maintien d'une pression organique modérée.

BRUIT

- ➔ Aucune infrastructure routière ou ferrée classée comme bruyante sur la commune.

Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUPS	FAIBLESSES
➔ Pas d'axe routier et ferroviaire bruyant sur la commune.	

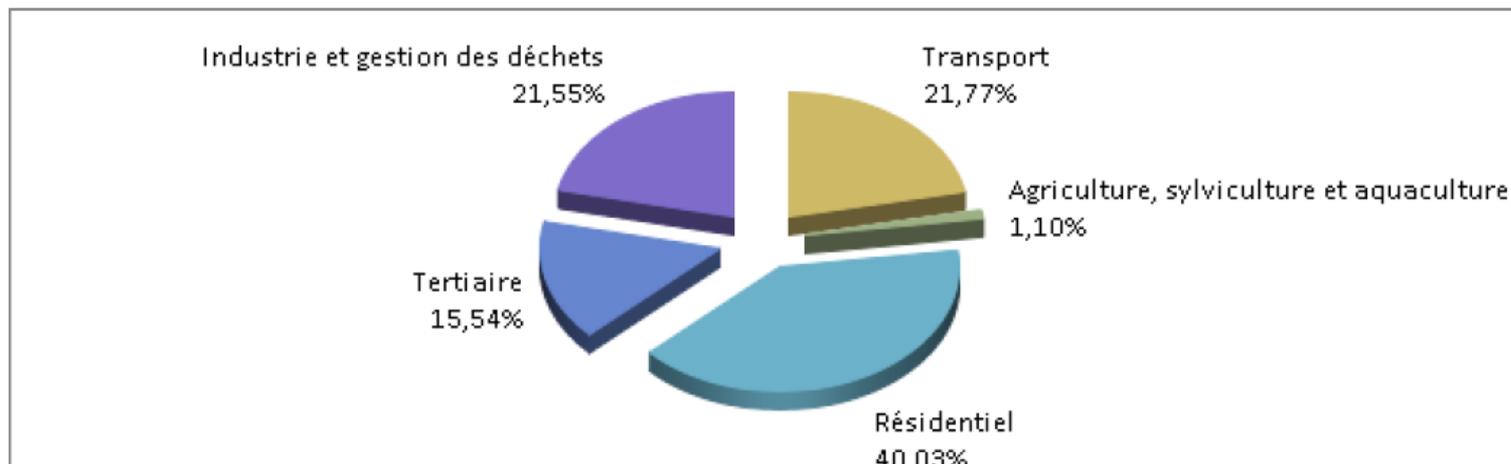
- ➔ Aucun enjeu relevé.

ENERGIE

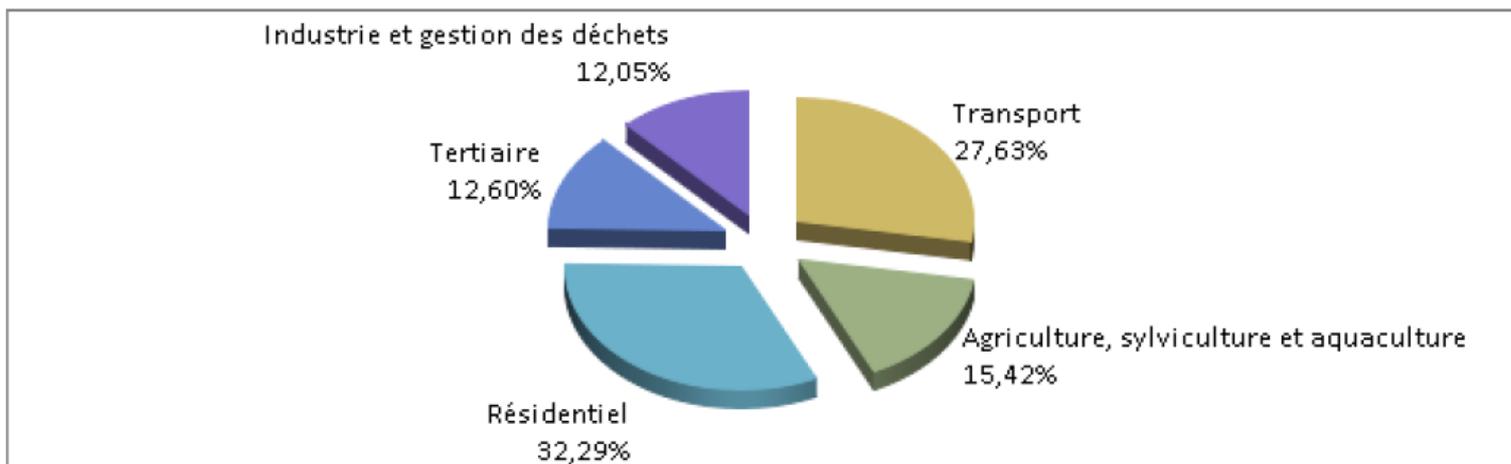
⇒ Objectifs européens :

- ▶ La règle des 3 fois 20 du « Paquet Energie-Climat » Européen, à l'échéance de 2020 :
 - - 20 % d'émissions de GES par rapport à 1990 → Obj France : -14 % pour les émissions territoriales et -25 % pour les émissions domestiques.
 - 20 % économies d'énergie → Obj France : 20 %
 - 20 % d'énergie renouvelable → Obj France : 23 % de renouvelable dans le mix énergétique.
- ▶ Un « Paquet Energie-Climat » pour l'horizon 2030 lui succèdera :
 - Au moins 40 % de réduction des émissions de GES.
 - Efficacité énergétique de 27 % (voire 30 %).
 - 27 % de part d'énergies renouvelables.

- ➔ Consommations énergétiques et émissions de GES à l'échelle du territoire du SCoT du Chablais – Données OREGES :
Consommation d'énergie finale par secteur en 2012



Analyse des émissions de GES par secteur en 2012



➔ Les transports :

▶ Des transports collectifs disponibles :

- Ligne 91 du CG74 : passages réguliers toute la semaine en direction de Thonon ou Morzine-les Gets.
- Ballad'Aulps Bus : en période touristique, ce bus dessert le col du Corbier, St Jean Station et la vallée pour 1€ le voyage.
- Le transport à la demande à l'étude (SIAC).

▶ Grande dépendance à la voiture malgré les services de transport en commun mis en place.

▶ Pas de gare SNCF sur la commune :

- Gare la plus proche : Thonon-les-bains.
- Desservie toute l'année par des trains TER Rhône-Alpes via les lignes St-Gervais/Evian/Genève*Bellegarde*Lyon et Evian/Annemasse/Genève/Bellegarde.

▶ Des cheminements piétons.

➔ Energies renouvelables :

- ### ▶ Ressources locales = hydroélectricité et bois (charte forestière du Haut-Chablais).

- ➔ Aucune installation d'énergie renouvelable sur les bâtiments publics de la commune mais une utilisation qui se développe sur les bâtiments privés (panneaux solaires sur les deux refuges, géothermie...).

Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">➔ Présence de transports en commun, notamment lors de la saison hivernale.➔ Des cheminements piéton.➔ Un potentiel territoriale pour le développement des énergies renouvelables.	<ul style="list-style-type: none">➔ Une consommation d'énergie importante par l'habitat.

- ➔ Le développement de formes urbaines et architecturales plus économes en énergie.
- ➔ L'évolution des modes de déplacement.
- ➔ La dynamique de développement des énergies renouvelables.

QUALITE DE L'AIR

- ➔ Des actions menées au niveau régional avec l'objectif de réduire les rejets de polluants : le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).
 - ▶ Approuvé depuis le 24 Avril 2014.
 - ▶ Les objectifs sont :
 - La lutte contre la pollution atmosphérique et l'adaptation aux changements climatiques en matière de maîtrise de la demande en énergie.
 - Le développement des énergies renouvelables et de la réduction des gaz à effet de serre.
 - La définition de « zones sensibles » : zones où les orientations destinées à prévenir ou à réduire la pollution atmosphérique peuvent être renforcées.
La commune ne fait pas partie de la liste des communes sensibles.

Qualité de l'air

⇒ Des normes européennes ($\mu\text{g}/\text{m}^3$, moyenne horaire) :

Polluant	Seuil d'information ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Seuil d'alerte ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Ozone (O_3)	180	240
Dioxyde d'azote (NO_2)	200	400
Poussières en suspension (PM_{10})	80	125

⇒ En cas de dépassement des seuils de recommandation, il y a 2 types d'alerte :

- ▶ Le seuil d'information (pour les personnes sensibles).
- ▶ Le seuil d'alerte (pour toute la population).

- ⇒ La qualité de l'air sur la commune :
 - ▶ Une surveillance permanente réalisée par Air Rhône-Alpes (regroupant 6 associations dont Air APS sur les Pays de Savoie).
 - ▶ Aucune station de mesure sur le territoire communal.
 - ▶ Station la plus proche : Thonon-les-Bains
- ⇒ Pour approcher la qualité de l'air sur la commune, des modélisations sont réalisées :

Nombre de dépassement des normes par année	2014	2013
O3 (seuil information)	0	1
NO2 (seuil information)	0	1
PM10 (seuil information)	0	4

Données Air de l'Ain et des Pays de Savoie.

Atouts / Faiblesses et Enjeux

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">➤ Une qualité de l'air globalement.➤ Des transports en commun disponibles, notamment en saison touristique.	<ul style="list-style-type: none">➤ Pas de station de mesure de la qualité de l'air dans la vallée.

- La réduction à la source des rejets de composés polluants
→ organisation du territoire pour limiter les déplacements en voiture individuelle : mixité des fonctions, développement de modes de déplacements doux (piéton, vélo).
- La promotion des transports en commun et des alternatives au déplacement en voitures individuelles.
- La surveillance de la qualité de l'air.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

